



Les consignes de tri sont affichées en permanence

Un espace bien éclairé, aéré, ventilé et propre incite au tri

La présence d'un point d'eau est indispensable pour l'entretien du local et des bacs



Pour prévenir les erreurs de tri les bacs de recyclables sont regroupés au fond du local et les bacs d'OM placés près de l'entrée

Le local de préférence carrelé est facile d'accès et d'une taille suffisante pour permettre la circulation des bacs